

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget d'assainissement (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	40
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	43

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 379 983,82	26 379 983,82
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		26 379 983,82	26 379 983,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	62 973 000,00	62 973 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		62 973 000,00	62 973 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	89 352 983,82	89 352 983,82
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	589 678,00	0,00	637 916,00	637 916,00	637 916,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 324 105,00	0,00	4 005 272,00	4 005 272,00	4 005 272,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	11 300,00	11 300,00	11 300,00
Total des dépenses de gestion des services		4 913 783,00	0,00	4 654 488,00	4 654 488,00	4 654 488,00
66	Charges financières	915 911,39	0,00	1 075 427,15	1 075 427,15	1 075 427,15
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	160 122,13		85 415,37	85 415,37	85 415,37
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 049 816,52	0,00	5 915 330,52	5 915 330,52	5 915 330,52
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 525 320,02		6 947 763,30	6 947 763,30	6 947 763,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 643 381,00		13 516 890,00	13 516 890,00	13 516 890,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		18 168 701,02		20 464 653,30	20 464 653,30	20 464 653,30
TOTAL		24 218 517,54	0,00	26 379 983,82	26 379 983,82	26 379 983,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 379 983,82
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 206 456,54	0,00	21 481 223,82	21 481 223,82	21 481 223,82
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	171 760,00	171 760,00	171 760,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes de gestion des services		19 441 456,54	0,00	21 687 983,82	21 687 983,82	21 687 983,82
76	Produits financiers	207 061,00	0,00	177 000,00	177 000,00	177 000,00
77	Produits exceptionnels	190 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 838 517,54	0,00	21 999 983,82	21 999 983,82	21 999 983,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 380 000,00		4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 380 000,00		4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
TOTAL		24 218 517,54	0,00	26 379 983,82	26 379 983,82	26 379 983,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 379 983,82
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	16 084 653,30
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 535 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
21	Immobilisations corporelles	305 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 517 000,00	0,00	38 355 000,00	38 355 000,00	38 355 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	35 357 000,00	0,00	39 390 000,00	39 390 000,00	39 390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 520 000,00	0,00	19 200 000,00	19 200 000,00	19 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	20 523 000,00	0,00	19 203 000,00	19 203 000,00	19 203 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 880 000,00	0,00	58 593 000,00	58 593 000,00	58 593 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 380 000,00		4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 380 000,00		4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
	TOTAL	60 260 000,00	0,00	62 973 000,00	62 973 000,00	62 973 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 973 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 560 000,00	0,00	1 099 236,00	1 099 236,00	1 099 236,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 528 298,98	0,00	41 406 110,70	41 406 110,70	41 406 110,70
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	42 088 298,98	0,00	42 505 346,70	42 505 346,70	42 505 346,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	42 091 298,98	0,00	42 508 346,70	42 508 346,70	42 508 346,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 525 320,02		6 947 763,30	6 947 763,30	6 947 763,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 643 381,00		13 516 890,00	13 516 890,00	13 516 890,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	18 168 701,02		20 464 653,30	20 464 653,30	20 464 653,30
	TOTAL	60 260 000,00	0,00	62 973 000,00	62 973 000,00	62 973 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 973 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	16 084 653,30
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	637 916,00		637 916,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 005 272,00		4 005 272,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 300,00		11 300,00
66	Charges financières	1 075 427,15	0,00	1 075 427,15
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	85 415,37	13 516 890,00	13 602 305,37
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 947 763,30	6 947 763,30
Dépenses d'exploitation – Total		5 915 330,52	20 464 653,30	26 379 983,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 379 983,82
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 380 000,00	4 380 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 200 000,00	0,00	19 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 030 000,00	0,00	1 030 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	38 355 000,00	0,00	38 355 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		58 593 000,00	4 380 000,00	62 973 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 973 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	21 481 223,82		21 481 223,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	171 760,00		171 760,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00		35 000,00
76	Produits financiers	177 000,00	0,00	177 000,00
77	Produits exceptionnels	135 000,00	4 380 000,00	4 515 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	21 999 983,82	4 380 000,00	26 379 983,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 379 983,82
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 099 236,00	0,00	1 099 236,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 406 110,70	0,00	41 406 110,70
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		13 516 890,00	13 516 890,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 947 763,30	6 947 763,30
	Recettes d'investissement – Total	42 508 346,70	20 464 653,30	62 973 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 973 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	589 678,00	637 916,00	637 916,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 700,00	6 700,00	6 700,00
611	Sous-traitance générale	0,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 228,00	5 366,00	5 366,00
614	Charges locatives et de copropriété	80 000,00	80 000,00	80 000,00
617	Etudes et recherches	350 000,00	400 000,00	400 000,00
618	Divers	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6226	Honoraires	10 400,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 300,00	12 300,00	12 300,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	46 000,00	46 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 324 105,00	4 005 272,00	4 005 272,00
6331	Versement de transport	62 636,00	55 594,84	55 594,84
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 452,00	9 085,71	9 085,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 347,00	27 268,37	27 268,37
6411	Salaires, appointements, commissions	2 067 425,00	1 979 796,85	1 979 796,85
6413	Primes et gratifications	985 344,00	627 808,37	627 808,37
6414	Indemnités et avantages divers	12 287,00	289 528,95	289 528,95
6415	Supplément familial	0,00	10 164,16	10 164,16
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	442 204,00	398 608,88	398 608,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	702 921,00	576 300,03	576 300,03
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	15 007,84	15 007,84
6478	Autres charges sociales diverses	4 489,00	16 108,00	16 108,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	11 300,00	11 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	11 300,00	11 300,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 913 783,00	4 654 488,00	4 654 488,00
66	Charges financières (b) (8)	915 911,39	1 075 427,15	1 075 427,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	650 000,00	700 000,00	700 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	65 911,39	205 427,15	205 427,15
6688	Autre	200 000,00	170 000,00	170 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	70 000,00	70 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	160 122,13	85 415,37	85 415,37
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	160 122,13	85 415,37	85 415,37
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 049 816,52	5 915 330,52	5 915 330,52
023	Virement à la section d'investissement	4 525 320,02	6 947 763,30	6 947 763,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 643 381,00	13 516 890,00	13 516 890,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 643 381,00	13 516 890,00	13 516 890,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		18 168 701,02	20 464 653,30	20 464 653,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		18 168 701,02	20 464 653,30	20 464 653,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 218 517,54	26 379 983,82	26 379 983,82

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			26 379 983,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	351 995,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	146 567,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	205 427,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 206 456,54	21 481 223,82	21 481 223,82
704	Travaux	250 000,00	300 000,00	300 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 200 000,00	16 380 000,00	16 380 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	4 156 456,54	4 101 223,82	4 101 223,82
7068	Autres prestations de services	600 000,00	700 000,00	700 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	171 760,00	171 760,00
748	Autres subventions d'exploitation	200 000,00	171 760,00	171 760,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	35 000,00	35 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 441 456,54	21 687 983,82	21 687 983,82
76	Produits financiers (b)	207 061,00	177 000,00	177 000,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	61,00	0,00	0,00
7688	Autres	207 000,00	177 000,00	177 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	190 000,00	135 000,00	135 000,00
778	Autres produits exceptionnels	190 000,00	135 000,00	135 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		19 838 517,54	21 999 983,82	21 999 983,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 218 517,54	26 379 983,82	26 379 983,82

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 379 983,82
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 535 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
2031	Frais d'études	1 535 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	305 000,00	5 000,00	5 000,00
2154	Matériel industriel	300 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	33 517 000,00	38 355 000,00	38 355 000,00
2313	Constructions	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	33 417 000,00	38 255 000,00	38 255 000,00
Total des dépenses d'équipement		35 357 000,00	39 390 000,00	39 390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 520 000,00	19 200 000,00	19 200 000,00
1641	Emprunts en euros	4 500 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
166	Refinancement de dette	16 000 000,00	12 700 000,00	12 700 000,00
1681	Autres emprunts	20 000,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
274	Prêts	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		20 523 000,00	19 203 000,00	19 203 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		55 880 000,00	58 593 000,00	58 593 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	550 000,00	550 000,00	550 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	60 000,00	60 000,00	60 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		60 260 000,00	62 973 000,00	62 973 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 973 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 560 000,00	1 099 236,00	1 099 236,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 560 000,00	929 236,00	929 236,00
1318	Autres subventions d'équipement	2 000 000,00	170 000,00	170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 528 298,98	41 406 110,70	41 406 110,70
1641	Emprunts en euros	22 528 298,98	28 706 110,70	28 706 110,70
166	Refinancement de dette	16 000 000,00	12 700 000,00	12 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		42 088 298,98	42 505 346,70	42 505 346,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
274	Prêts	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		42 091 298,98	42 508 346,70	42 508 346,70
021	Virement de la section d'exploitation	4 525 320,02	6 947 763,30	6 947 763,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 643 381,00	13 516 890,00	13 516 890,00
28031	Frais d'études	2 130 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	660 000,00	660 000,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	51 000,00	51 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	248 000,00	250 000,00	250 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	47 000,00	47 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 500 000,00	8 600 000,00	8 600 000,00
28154	Matériel industriel	2 000 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
28155	Outillage industriel	500,00	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	3 281,00	3 290,00	3 290,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 600,00	3 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		18 168 701,02	20 464 653,30	20 464 653,30
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		18 168 701,02	20 464 653,30	20 464 653,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		60 260 000,00	62 973 000,00	62 973 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 973 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					54 420 419,00									
1641 Emprunts en euros (total)					54 420 419,00									
A/104-3	SFIL CAFFIL	15/12/2005	15/12/2005	01/01/2006	14 250 000,00	C	Taux fixe 3,89% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02	3,890	3,950		A	C	O	B-3
A/105	Agence de l'eau Seine Normandie	15/06/2004	15/06/2004	15/06/2005	152 080,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/106	Agence de l'eau Seine Normandie	15/06/2004	15/06/2004	15/06/2005	84 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/108	Agence de l'eau Seine Normandie	08/09/2004	08/09/2004	08/09/2005	821 680,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/109	Agence de l'eau Seine Normandie	08/09/2004	08/09/2004	08/09/2005	377 920,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/110	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2004	28/12/2004	28/12/2005	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3,66 %	3,660	3,710		A	C	O	A-1
A/113	Agence de l'eau Seine Normandie	25/05/2005	25/05/2005	25/05/2006	272 640,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/114	Agence de l'eau Seine Normandie	25/05/2005	25/05/2005	25/05/2006	133 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/115	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2005	01/08/2005	01/08/2006	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3,19 %	3,190	3,240		A	C	O	A-1
A/117	Agence de l'eau Seine Normandie	18/08/2005	18/08/2005	18/08/2006	92 120,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/118	Agence de l'eau Seine Normandie	04/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	94 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/119	Agence de l'eau Seine Normandie	05/10/2005	05/10/2005	05/10/2006	68 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/120	Agence de l'eau Seine Normandie	10/11/2005	10/11/2005	10/11/2006	116 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
A/121	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2005	23/11/2005	23/11/2006	124 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/122	SOCIETE GENERALE	19/12/2005	29/12/2005	29/12/2006	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3,47 %	3,470	3,470	A	C	O	A-1
A/123	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2005	15/12/2005	15/12/2006	127 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/124	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2005	15/12/2005	15/12/2006	175 680,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/125	Agence de l'eau Seine Normandie	22/03/2006	22/03/2006	22/03/2007	278 080,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/126	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	115 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/127	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	93 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/128	Agence de l'eau Seine Normandie	06/07/2006	06/07/2006	06/07/2007	180 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2006	16/11/2006	16/11/2007	31 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/130	CREDIT AGRICOLE	14/12/2006	29/12/2006	31/12/2007	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,870	3,930	A	C	O	A-1
A/131	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2007	21/02/2007	21/02/2008	33 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/132	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2007	21/02/2007	21/02/2008	33 701,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/133	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	258 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/134	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	26 207,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/135	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	69 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/136	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/137	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	322 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/138	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	19 206,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/139	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	38 558,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/140	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2007	26/11/2007	26/11/2008	86 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/141	Agence de l'eau Seine Normandie	12/12/2007	12/12/2007	12/12/2008	37 338,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
A/142	Agence de l'eau Seine Normandie	17/04/2008	17/04/2008	17/04/2009	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/143	Agence de l'eau Seine Normandie	03/10/2008	03/10/2008	17/09/2009	46 603,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/144	Agence de l'eau Seine Normandie	19/11/2008	31/03/2009	30/03/2010	49 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/145	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 007,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/146	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/147	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	4 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/148	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	2 596,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/149	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	281 479,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/150	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2004	30/09/2010	29/09/2011	205 420,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/151-2	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2009	21/12/2010	20/12/2011	411 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/152	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2010	21/12/2010	20/12/2011	73 433,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/153	Agence de l'eau Seine Normandie	25/02/2010	31/05/2011	30/05/2012	559 152,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/156	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2007	11/07/2011	10/07/2012	59 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/157	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2011	27/10/2011	26/10/2012	165 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/158	Agence de l'eau Seine Normandie	02/03/2011	27/10/2011	26/10/2012	38 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1	
A/159	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2012	07/06/2012	07/06/2013	311 077,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/160	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	261 205,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/161	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	57 006,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/162	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2012	18/09/2012	18/09/2013	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
A/163	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	32 172,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1	

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
A/164	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	11 296,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/165	Agence de l'eau Seine Normandie	02/05/2012	02/05/2012	27/11/2013	28 613,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/166	Agence de l'eau Seine Normandie	18/03/2013	18/03/2013	18/03/2014	88 987,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/167	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	213 444,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/168	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	67 748,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/169	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2012	25/04/2013	25/04/2014	87 704,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/170	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	21 472,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/171	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2013	21/11/2013	21/11/2014	11 777,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/172	Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	16/02/2015	15/02/2016	8 912,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/173	Agence de l'eau Seine Normandie	23/05/2013	26/03/2015	25/03/2016	50 124,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/174	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	16/02/2015	11/02/2016	159 852,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/174-1	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	20/06/2017	20/06/2018	33 369,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/175	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	16/02/2015	15/02/2016	616 524,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/176	Agence de l'eau Seine Normandie	23/07/2013	21/04/2015	20/04/2016	19 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/177	Agence de l'eau Seine Normandie	15/09/2014	18/08/2015	17/08/2016	15 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
A/178	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	04/02/2016	03/02/2017	29 698,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/179	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	04/02/2016	03/02/2017	50 868,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
A/180	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	31/03/2016	30/03/2017	152 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 295 334,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 295 334,00									
A/181	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	22/11/2016	21/11/2017	281 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/182-1	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	06/06/2017	06/06/2018	493 595,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/182-2	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	28/09/2017	28/09/2018	296 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/183	Agence de l'eau Seine Normandie	28/01/2014	23/08/2017	23/08/2018	31 320,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/184	Agence de l'eau Seine Normandie	10/07/2017	28/02/2018	28/02/2019	167 787,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/185	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2015	27/07/2018	27/07/2019	24 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					55 715 753,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		4 500 000,00		11 610 746,44					3 274 611,99	475 191,65	177 481,25	146 567,85
1641 Emprunts en euros (total)		4 500 000,00		11 610 746,44					3 274 611,99	475 191,65	177 481,25	146 567,85
A/104-3	O	4 500 000,00	A-1	4 500 000,00	5,00	F	Taux fixe à 3,72 %	3,770	750 000,00	347 206,25	177 481,25	141 050,00
A/105	N	0,00	A-1	10 138,62	0,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 138,62	0,00	0,00	0,00
A/106	N	0,00	A-1	5 660,00	0,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 660,00	0,00	0,00	0,00
A/108	N	0,00	A-1	54 778,62	0,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	54 778,62	0,00	0,00	0,00
A/109	N	0,00	A-1	25 194,62	0,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	25 194,62	0,00	0,00	0,00
A/110	N	0,00	A-1	533 333,38	0,99	F	Taux fixe à 3,66 %	3,710	533 333,38	19 791,11	0,00	0,00
A/113	N	0,00	A-1	36 352,00	1,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 176,00	0,00	0,00	0,00
A/114	N	0,00	A-1	17 760,00	1,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 880,00	0,00	0,00	0,00
A/115	N	0,00	A-1	800 000,00	1,58	F	Taux fixe à 3,19 %	3,240	400 000,00	25 874,44	0,00	5 387,56
A/117	N	0,00	A-1	12 282,67	1,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 141,34	0,00	0,00	0,00
A/118	N	0,00	A-1	12 597,33	1,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 298,67	0,00	0,00	0,00
A/119	N	0,00	A-1	9 088,00	1,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 544,00	0,00	0,00	0,00
A/120	N	0,00	A-1	15 586,67	1,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 793,34	0,00	0,00	0,00
A/121	N	0,00	A-1	16 533,33	1,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 266,67	0,00	0,00	0,00
A/122	N	0,00	A-1	1 333 333,29	1,99	F	Taux fixe à 3,47 %	3,470	666 666,67	46 266,67	0,00	64,26
A/123	N	0,00	A-1	16 970,67	1,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 485,34	0,00	0,00	0,00
A/124	N	0,00	A-1	23 424,00	1,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 712,00	0,00	0,00	0,00
A/125	N	0,00	A-1	55 615,99	2,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 538,66	0,00	0,00	0,00
A/126	N	0,00	A-1	23 080,00	2,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 693,33	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/127	N	0,00	A-1	18 619,99	2,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 206,66	0,00	0,00	0,00
A/128	N	0,00	A-1	36 031,99	2,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 010,66	0,00	0,00	0,00
A/129	N	0,00	A-1	6 199,99	2,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 066,66	0,00	0,00	0,00
A/130	N	0,00	A-1	921 369,39	2,99	F	Taux fixe à 3,87 %	3,930	307 123,12	36 053,18	0,00	66,03
A/131	N	0,00	A-1	8 880,00	3,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 220,00	0,00	0,00	0,00
A/132	N	0,00	A-1	8 986,94	3,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 246,74	0,00	0,00	0,00
A/133	N	0,00	A-1	68 853,34	3,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 213,34	0,00	0,00	0,00
A/134	N	0,00	A-1	6 988,54	3,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 747,14	0,00	0,00	0,00
A/135	N	0,00	A-1	18 538,66	3,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 634,67	0,00	0,00	0,00
A/136	N	0,00	A-1	56 800,00	3,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/137	N	0,00	A-1	86 000,00	3,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 500,00	0,00	0,00	0,00
A/138	N	0,00	A-1	5 121,60	3,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 280,40	0,00	0,00	0,00
A/139	N	0,00	A-1	10 282,14	3,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 570,54	0,00	0,00	0,00
A/140	N	0,00	A-1	22 986,66	3,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 746,67	0,00	0,00	0,00
A/141	N	0,00	A-1	9 956,80	3,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 489,20	0,00	0,00	0,00
A/142	N	0,00	A-1	71 000,00	4,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/143	N	0,00	A-1	15 534,32	4,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 106,86	0,00	0,00	0,00
A/144	N	0,00	A-1	19 824,00	5,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 304,00	0,00	0,00	0,00
A/145	N	0,00	A-1	45 593,17	5,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 598,88	0,00	0,00	0,00
A/146	N	0,00	A-1	45 622,23	5,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 603,68	0,00	0,00	0,00
A/147	N	0,00	A-1	1 864,80	5,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	310,80	0,00	0,00	0,00
A/148	N	0,00	A-1	1 038,37	5,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	173,07	0,00	0,00	0,00
A/149	N	0,00	A-1	115 659,25	5,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 276,48	0,00	0,00	0,00
A/150	N	0,00	A-1	95 862,64	6,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 694,67	0,00	0,00	0,00
A/151-2	N	0,00	A-1	199 515,47	6,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	28 502,21	0,00	0,00	0,00
A/152	N	0,00	A-1	35 254,16	6,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 036,30	0,00	0,00	0,00
A/153	N	0,00	A-1	310 414,35	7,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	38 801,79	0,00	0,00	0,00
A/156	N	0,00	A-1	31 626,69	7,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 953,33	0,00	0,00	0,00
A/157	N	0,00	A-1	94 801,78	7,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 850,22	0,00	0,00	0,00
A/158	N	0,00	A-1	21 207,72	7,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 650,96	0,00	0,00	0,00
A/159	N	0,00	A-1	196 804,34	8,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 867,16	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
A/160	N	0,00	A-1	164 744,52	8,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 304,92	0,00	0,00	0,00
A/161	N	0,00	A-1	34 281,07	8,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 809,00	0,00	0,00	0,00
A/162	N	0,00	A-1	20 694,54	13,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 478,18	0,00	0,00	0,00
A/163	N	0,00	A-1	19 303,20	8,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 144,80	0,00	0,00	0,00
A/164	N	0,00	A-1	6 777,58	8,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	753,07	0,00	0,00	0,00
A/165	N	0,00	A-1	17 240,73	8,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 915,64	0,00	0,00	0,00
A/166	N	0,00	A-1	59 324,65	9,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 932,47	0,00	0,00	0,00
A/167	N	0,00	A-1	142 296,00	9,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 229,60	0,00	0,00	0,00
A/168	N	0,00	A-1	45 165,35	9,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 516,53	0,00	0,00	0,00
A/169	N	0,00	A-1	58 469,35	9,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 846,93	0,00	0,00	0,00
A/170	N	0,00	A-1	15 397,68	9,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 539,72	0,00	0,00	0,00
A/171	N	0,00	A-1	8 572,03	9,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	857,20	0,00	0,00	0,00
A/172	N	0,00	A-1	7 129,61	11,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	594,13	0,00	0,00	0,00
A/173	N	0,00	A-1	40 099,20	11,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 341,60	0,00	0,00	0,00
A/174	N	0,00	A-1	127 881,60	11,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 656,80	0,00	0,00	0,00
A/174-1	N	0,00	A-1	31 144,40	13,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 224,60	0,00	0,00	0,00
A/175	N	0,00	A-1	493 219,20	11,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,60	0,00	0,00	0,00
A/176	N	0,00	A-1	15 840,00	11,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 320,00	0,00	0,00	0,00
A/177	N	0,00	A-1	12 640,01	11,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 053,33	0,00	0,00	0,00
A/178	N	0,00	A-1	25 738,26	12,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 979,87	0,00	0,00	0,00
A/179	N	0,00	A-1	44 085,60	12,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 391,20	0,00	0,00	0,00
A/180	N	0,00	A-1	131 733,34	12,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 133,33	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 203 052,53				86 355,60	0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 203 052,53				86 355,60	0,00	0,00	0,00	0,00		
A/181	N	0,00	A-1	244 031,66	12,89	F	Taux fixe à 0 %	18 771,67	0,00	0,00	0,00	0,00		
A/182-1	N	0,00	A-1	460 688,67	13,43	F	Taux fixe à 0 %	32 906,33	0,00	0,00	0,00	0,00		
A/182-2	N	0,00	A-1	276 413,20	13,74	F	Taux fixe à 0 %	19 743,80	0,00	0,00	0,00	0,00		
A/183	N	0,00	A-1	29 232,00	13,64	F	Taux fixe à 0 %	2 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
A/184	N	0,00	A-1	167 787,00	14,16	F	Taux fixe à 0 %	11 185,80	0,00	0,00	0,00	0,00		
A/185	N	0,00	A-1	24 900,00	14,57	F	Taux fixe à 0 %	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		4 500 000,00		12 813 798,97				3 360 967,59	475 191,65	177 481,25	146 567,85	146 567,85		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Indice	Indice						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	78	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 813 798,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		4 500 000,00					4 500 000,00				0,00	0,00	0,00
Swap 104-C	A/104-3	4 500 000,00	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	4 500 000,00	01/01/2006	01/01/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		4 500 000,00					4 500 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Swap 104-C	A104-3	Taux fixe à 3.72 %	3,774	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,947	4 415 640,00	5 487 726,88	5 487 726,88	
Taux variable simple (total)									
						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)									
						0,00	0,00	0,00	
Total						4 415 640,00	5 487 726,88	5 487 726,88	A-1

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau et informatique	5	31/03/2017
L	Frais d'étude	5	31/03/2017
L	Matériel de transport	7	31/03/2017
L	Mobilier administratif	10	31/03/2017
L	Matériel industriel	10	31/03/2017
L	Outils industriels	10	31/03/2017
L	Agencement de matériel industriel	10	31/03/2017
L	Agencement des bâtiments d'exploitation	15	31/03/2017
L	Aménagement de bâtiments antérieur à 2014	30	31/03/2017
L	Aménagement de bâtiments depuis 2014	15	31/03/2017
L	Bâtiments administratifs	50	31/03/2017
L	Réseaux d'assainissement	50	31/03/2017
L	Bâtiment d'exploitation	75	31/03/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	85 415,37		160 122,13	245 537,50	0,00	245 537,50
2017BA01	0,00	29/06/2018	160 122,13	160 122,13	0,00	160 122,13
2018BA01	85 415,37	14/12/2018	0,00	85 415,37	0,00	85 415,37
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	85 415,37		160 122,13	245 537,50	0,00	245 537,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		10 880 000,00	I 10 880 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 500 000,00	6 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 300 000,00	6 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	200 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 380 000,00	4 380 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 380 000,00	4 380 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 880 000,00	0,00	0,00	10 880 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 467 653,30	III 20 467 653,30
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000,00	3 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	3 000,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 464 653,30	20 464 653,30
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 100 000,00	2 100 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	660 000,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	51 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	250 000,00	250 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	47 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 600 000,00	8 600 000,00
28154	Matériel industriel	1 800 000,00	1 800 000,00
28155	Outillage industriel	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	3 290,00	3 290,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 947 763,30	6 947 763,30

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 467 653,30	0,00	0,00	0,00	20 467 653,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	10 880 000,00
Ressources propres disponibles	IV	20 467 653,30
Solde	V = IV – II (6)	9 587 653,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E66 1 MAILLAGE SAR 62 SEVRES	3 250 000,00	0,00	3 250 000,00	107 406,58	65 000,00	3 053 021,23
1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE	569 719,77	0,00	569 719,77	250 945,28	5 000,00	309 425,59
2016P024E10 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005AP087E01 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	109 794 333,11	0,00	109 794 333,11	89 958 899,87	375 000,00	19 322 231,91
2002AP032E38 AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	66 068 094,82	0,00	66 068 094,82	49 714 484,05	3 220 000,00	11 322 128,41
2002P032E49 AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT 2015-2018	801 045,37	0,00	801 045,37	431 045,37	0,00	0,00
1999P014E07 BAA DEPENSES INV SEVESC	28 370,68	0,00	28 370,68	28 370,68	0,00	0,00
2002P032E67 DO VERSAILLES CLAMART	600 000,00	1 362 500,00	1 962 500,00	0,00	120 000,00	1 842 000,00
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	969 426,08	0,00	969 426,08	298 971,14	100 000,00	401 717,28
2002AP032E05 ETUDES	14 369 930,24	885 000,00	15 254 930,24	12 658 656,86	730 000,00	1 637 924,44
2002P032E51 ETUDES 2015-2020	5 000 000,00	-1 000 000,00	4 000 000,00	3 064 016,58	0,00	629 530,29
1999AP015E17 GESTION DES FLUX	15 156 988,32	-2 000 000,00	13 156 988,32	11 130 699,64	675 000,00	1 008 302,25
2002P032E64 LIAISON HOICHE PERRIN	1 600 000,00	1 450 000,00	3 050 000,00	62 949,35	90 000,00	2 897 050,65
2016P024E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	72 800 000,00	0,00	72 800 000,00	41 343 136,96	24 500 000,00	4 090 923,86
2016P024E08 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	58 900 000,00	0,00	58 900 000,00	3 656 606,78	150 000,00	51 421 955,13

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016P024E11 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	4 223 098,82	0,00	4 223 098,82	3 875 223,75	0,00	347 875,07
2005P087E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	24 131 618,20	0,00	24 131 618,20	7 087 073,75	1 630 000,00	14 583 945,41
2002P032E70 REHABILITATION ANTONY DIVISION LECLERC (RD 920)1	5 355 000,00	0,00	5 355 000,00	17 507,60	255 000,00	5 047 000,00
2002P032E56 REHABILITATION BLD REPUBLIQUE - GAR COL	7 900 000,00	0,00	7 900 000,00	96 549,56	2 800 000,00	4 877 016,15
2002P032E53 REHABILITATION DES OUVRAGES	6 781 000,00	0,00	6 781 000,00	5 890 014,71	40 000,00	142 885,64
2002AP032E12 REHABILITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	71 721 216,26	-770 704,77	70 950 511,49	64 968 719,63	210 000,00	5 021 583,33
2002P032E76 REHABILITATION MEUDON AVENUE LE CORBEILLER	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00	0,00	75 000,00	1 875 000,00
2002P032E73 REHABILITATION MONTROUGE AVENUE DE LA REPUBLIQUE	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	0,00	75 000,00	1 975 000,00
2002P032E71 REHABILITATION RU DE VAUCRESSON AMONT	6 425 000,00	0,00	6 425 000,00	0,00	75 000,00	6 350 000,00
2002P032E55 REHABILITATION RUE DE L'AIGLE -GAR COL PROSPECTIVE	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	58 909,57	3 600 000,00	3 306 421,19
2002P032E54 REHABILITATION RUE ROGUET CLICHY PROSPECTIVE	2 250 000,00	0,00	2 250 000,00	0,00	450 000,00	1 791 000,00
2002P032E57 REHABILITATION AV GAL LECLERC - BRG LA REINE	3 950 000,00	0,00	3 950 000,00	843 083,18	0,00	3 097 152,57
2016P024E09 TRAVAUX D'ADAPTATION T1 NANTERRE RUEIL	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	347 797,36	100 000,00	1 368 164,00
2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	11 754 263,65	0,00	11 754 263,65	9 434 913,01	50 000,00	2 210 570,30

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1999P014E08 CONTROLE DELEGATION SEVESC DF	1 121 544,28	0,00	1 121 544,28	741 808,66	250 000,00	0,00
2002P032E58 DF ETUDES	31 192,40	12 326,35	43 518,75	27 891,00	2 500,00	12 900,00
1999P004E23 ETUDES BILAN REHABILITATION	500 000,00	0,00	500 000,00	319 468,21	0,00	81 673,51
2002P032E68 ETUDES REHABILITATIONS 2019-2022	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
1999P066E07 MOYENS GENERAUX FCTIONNEMENT	20 900,00	0,00	20 900,00	10 329,53	4 000,00	4 646,40
1999P004E22 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	160 650,00	60 000,00	220 650,00	100 650,00	20 000,00	80 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	14,73	0,00	14,73
Adjoint adm principal 1ère cl 2017	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint adm principal 2ème cl 2017	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif 2017	C	3,00	0,00	3,00	0,80	0,00	0,80
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,43	0,00	1,43
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Rédacteur principal 2ème cl	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	1,00	47,00	25,36	7,50	32,86
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre supérieur 2ème niveau	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Cadre supérieur 3ème niveau	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	14,00	1,00	15,00	4,46	3,71	8,17
Ingénieur chef hors classe	A	3,00	0,00	3,00	2,75	0,00	2,75
Ingénieur en chef	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	15,00	0,00	15,00	10,35	0,79	11,14
Technicien principal 1ère cl	B	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
Technicien principal 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		65,00	1,00	66,00	40,09	7,50	47,59

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Cadre supérieur 2ème niveau	A	TECH	0830	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
Cadre supérieur 2ème niveau	A	TECH	0830	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
Cadre supérieur 3ème niveau	A	TECH	1000	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
Ingénieur	A	TECH	0434	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0434	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0505	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	0758	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0464	0,00	3-2	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0778	0,00	A Contrat à durée déterminée	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PW : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A1 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2019

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.